

Protocole pour l'organisation de l'accueil temps libre des enfants durant les vacances d'été 2020 dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19

Version parents

Chers Parents,

Nous y voilà enfin...Notre centre de vacances va pouvoir accueillir vos enfants durant l'été. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour que les vacances de vos enfants puissent se dérouler en toute sécurité.

Nous avons reçu des consignes précises qui sont régulièrement adaptées en fonction des recommandations des autorités en charge de la gestion de la crise sanitaire.

Nous tenons donc à vous faire part du contenu du protocole qui sera d'application pour l'organisation du centre de vacances ESN/SFC durant les mois de juillet et août 2020. N'hésitez surtout pas à revenir vers nous si vous avez la moindre question !

Conditions de participation

- L'objectif est que le plus grand nombre possible d'enfants et de jeunes puissent participer aux plaines de vacances durant l'été 2020. Toutefois, il importe d'attirer l'attention des parents sur certains points afin de ne prendre aucun risque sanitaire.
 - Si un enfant a présenté des signes de maladie (fièvre, toux, nez qui coule, douleurs à la gorge) au cours des 7 derniers jours, il ne peut pas fréquenter le stage.
 - Les parents d'enfants présentant des maladies chroniques graves sont invités à consulter leur médecin traitant pour déterminer s'ils peuvent ou non fréquenter la collectivité.
 - Un enfant doit rester à domicile et ne peut pas fréquenter le stage s'il est malade ou présente :
 - au moins l'un des symptômes majeurs suivants : fièvre, toux, difficulté respiratoire, douleurs thoraciques, perte de goût et d'odorat.
 - au moins deux des symptômes mineurs suivants : fatigue, rhinite (écoulement ou encombrement nasal), maux de gorge, diarrhée, maux de tête.
 - une aggravation des symptômes respiratoires chroniques.

Organisation des bulles de contact

- L'inscription préalable des participants est indispensable. **Les participants ne peuvent pas s'inscrire à des activités dans des bulles différentes, ni auprès d'opérateurs différents au cours de la même semaine.**
Une déclaration sur l'honneur et engageant votre responsabilité est jointe à ce courrier. Sans cette déclaration, votre enfant ne pourra fréquenter notre centre de vacances.

- Le principe de « bulle de contact » est d'application. Une bulle de contact est composée de 50 personnes (moniteurs compris).
Plusieurs bulles de contact peuvent coexister sur un même site mais elles ne peuvent pas se mélanger entre elles.
- Au sein d'une bulle de contact, aucune distanciation physique n'est requise pour les enfants qui fréquentaient l'enseignement fondamental (maternel ou primaire) durant l'année scolaire 2019-2020.
- Chaque bulle de contact dispose de son/ses local/aux. Leur accès est limité aux enfants et aux encadrants de cette bulle.
- Un même espace extérieur peut être utilisé par différentes bulles mais jamais simultanément. Si l'espace est grand, il peut accueillir deux bulles en même temps. Toutefois, les activités doivent être réalisées par bulle.

Organisation des arrivées et départs

- L'accueil du parent qui vient déposer et rechercher son enfant doit être organisé de manière à limiter les risques de transmission du virus, non seulement vis-à-vis du personnel du milieu d'accueil mais aussi des autres enfants accueillis.
- Pour rappel, l'accueil se fait entre 8h00 et 9h00. Nous vous demandons, dans la mesure du possible (surtout le premier jour), d'éviter de vous présenter majoritairement à 8h50...
- Une marque au sol, un sens giratoire, une double entrée/sortie, des heures de sorties décalées peuvent être d'application afin de désengorger et d'échelonner les arrivées et les départs, merci de respecter cette mise en place.
- La personne chargée d'emmener l'enfant :
 - ne doit présenter aucun symptôme de COVID19
 - **porte un masque** et respecte les mesures de distanciation physique
 - limite à l'essentiel l'échange oral avec l'encadrant
 - **reste à l'extérieur des bâtiments**
- **Pour tout contact entre adultes (moniteurs et parents) le port du masque sera OBLIGATOIRE !**

Garderies

- Les garderies seront également organisées par « bulle » (aux horaires habituels : 08h-09h et 16h-17h, excepté site de Bertogne jusque 18h00).
- Il sera demandé aux parents d'inscrire son/ses enfant(s) à la garderie.
Dans la mesure où vous pouvez disposer d'une solution alternative, merci d'éviter si possible les garderies.

Organisation de l'encadrement

- L'équipe d'encadrement est stable au cours de la semaine.
- Un intervenant extérieur peut réaliser une animation ou une activité sur site, au sein d'une bulle. Les mesures de distanciation doivent être respectées. Si le respect des distances n'est pas possible, le port du masque est obligatoire pour l'intervenant.

Sieste des petits

- Pour les plus jeunes, un local de sieste doit être prévu (ou plus, en fonction du nombre d'enfants) où chaque enfant a sa couchette. Il n'en change pas durant toute la semaine.
- Les parents peuvent apporter un couvre-lit, le doudou et l'oreiller pour faciliter le repos de l'enfant. Ces objets seront placés dans un sac fermé, avec le nom de l'enfant.

Hygiène

- Une prise de température, via un thermomètre sans contact, pourra éventuellement être réalisée chaque jour en cours de matinée. Un lavage des mains avec du gel hydroalcoolique sera également effectué.
- Les mesures d'hygiène seront transmises aux enfants via des visuels clairs et précis. Elles leur seront expliquées en début de stage et répétées durant la semaine. Les enfants devront s'engager à les respecter... Si un enfant, après plusieurs rappels, ne respectait pas les consignes et mettait, de ce fait, la santé des autres en danger, il serait contraint de stopper le stage.

En cas de symptômes chez l'enfant pendant la journée de stage

- Un parent vient chercher l'enfant **le plus rapidement possible**. En attendant, il restera avec un adulte « en isolement », dans un local prévu à cet effet.
Merci de vous référer également à la déclaration sur l'honneur concernant ce point.
- **Nous attirons aussi votre attention que si un cas de COVID-19 est confirmé, la bulle concernée sera fermée pour le reste de la semaine !**

Adaptation du contenu des stages

- Sauf contrordre, toutes les activités physiques et sportives pourront être pratiquées par les enfants et les jeunes à partir du 01 juillet, tant à l'intérieur, qu'à l'extérieur. L'extérieur sera toutefois à favoriser.
- Une attention particulière a été apportée afin de respecter un maximum le programme des stages initialement prévu. Néanmoins, certaines adaptations se sont imposées :
 - Annulation des excursions et des sorties éventuellement prévues dans le stage (à l'exception des stages « Ados »)

- Annulation du spectacle de fin de stage s'il était prévu.
- Annulation du bivouac s'il était prévu dans le stage.

Vous pouvez constater, chers parents, que tout a été mis en œuvre pour respecter au maximum les directives sanitaires du Conseil National de Sécurité.

Nous comptons aussi sur le bon sens de chacun, il en va de la sécurité de tous, tout en étant conscient que le risque 0 n'existe pas.

Après d'avoir lu avec attention ce protocole, merci de signer la déclaration jointe (en page 5) et ramener ce document en plus de la fiche signalétique impérativement le 1^{er} jour du stage !

Nous vous remercions pour votre confiance et votre collaboration et souhaitons d'excellentes vacances à vos enfants en notre compagnie.

P.S. : En fonction de l'évolution de la situation sanitaire et de futures directives gouvernementales, ce protocole est susceptible d'être modifié.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e), (mère/père) de l'enfant,
..... (nom et prénom), atteste par la présente que mon enfant est
inscrit au stage ESN/SFC la semaine du au
à

Je m'engage donc à ne pas inscrire mon enfant à des activités dans des bulles différentes, ni auprès d'autres opérateurs au cours de la même semaine, y compris les activités sportives (entraînements divers).

En conclusion et conformément au Protocole du Conseil National de Sécurité, il m'est strictement interdit de planifier différentes offres sur la même semaine, ceci dans le but de garantir la santé des personnes constituant la bulle de contact de mon enfant.

En outre, je certifie que mon enfant n'a pas présenté de symptômes COVID-19 (fièvre, toux, nez qui coule, douleurs à la gorge) au cours des 7 derniers jours précédant le stage.

Enfin, je m'engage à être joignable par téléphone tout au long de la semaine. En cas de COVID-19, j'atteste avoir la possibilité de venir rechercher mon enfant le plus rapidement possible et je m'engage à consulter, endéans les 24h au plus tard, son médecin référent.

Fait le.....à

Signature
